

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 39

Artikel: Un écrivain suisse : Daniel Baud-Bovy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un écrivain suisse Daniel Baud-Bovy

M. Baud-Bovy est un fin lettré, goûté par l'aristocratie des lecteurs. On le connaît peu dans le gros public et c'est dommage, car cet artiste est capable de mener les foules vers un idéal artistique très élevé.

Il a de vastes aptitudes artistiques : ses domaines sont la poésie, la montagne, la peinture, la musique.

Il est né le 13 août 1870, à Céliney. Après un stage au collège de Genève, il acheva ses études à Paris où il fréquenta les poètes du symbolisme. En 1892 il revint à Genève et continua son éducation artistique sous la direction de Barthélémy Menu, le grand faiseur de grands talents.

Baud-Bovy retourne à Paris en 1894 ; il étudie les bons artistes, Rodin, Puvis de Chavannes, Carrère. Il passait ses étés à Aeschi, ce petit village oberlandais que son père, Auguste Baud-Bovy, a rendu célèbre par ses toiles magistrales.

Et maintenant la ville



M. Daniel BAUD-BOVY Phot. F. Boissonnas, Genève.
écrivain suisse auteur du *Mont-Blanc de près et de loin*,
des *Peintres genevois*, etc., etc.

de Genève l'a nommé conservateur du Musée Rath, où il fera certainement de la bonne besogne.

Bien que jeune, il a déjà beaucoup écrit. Nous deux volumes sur les *Peintres genevois*, qui l'ont révélé excellent historien d'art ; une *Notice sur B. Menu* ; le *Poème alpestre*, musique de Jacques-Dalcrose, exécuté à l'exposition de Genève de 1896 ; le *Château d'amour*, musique de Hugo Bovy ; *Airs et chansons couleur du temps*, musique de G. Doret ; puis les *Légendes des Alpes*, le *Mont-Blanc de près et de loin*, *À travers les Alpes*, un charmant volume, plein de profond amour pour la montagne et de charmantes descriptions des monts valaisans qui entourent le glacier d'Allertsch. Il a écrit en outre, en collaboration avec Gust. Doret, deux œuvres théâtrales, *Les Armaillis* et *Nérine ou la Fée d'Aï*.

Il est Suisse sans aucun des défauts qui caractérisent nos hommes de lettres ; il semble n'avoir voulu réunir en lui que leurs qualités.

EXEMPT DE CRAVATE

I

Ce jour-là, un dimanche délicieux de juillet, Lagrappe, que le médecin-major avait exempté de cravate à cause d'un furoncle à la nuque, se présenta au corps de garde sitôt sa gamelle avalée. La main gauche dans le rang et tenant le sabre, la droite ramenée en coquille sur la visière cerclée de cuivre du shako, son cou de buffle — tourné au rouge cramoisi pour avoir été frotté de sable, rincé ensuite à l'eau de puits puis tamponné à tour de bras — émergeant nu du col rouge aussi du dolman :

— Permission de sortir ? dit-il.

Le maréchal des logis de garde chevauchait une chaise dépaillée. Il lui jeta de biais un coup d'œil et froidement répondit :

— Demi-tour.

Demi-tour !...

Le soldat en demeura baba, étant coté à l'escadron pour son souci de la propreté, le bel entretien de ses armes. Il brillait d'ailleurs comme un astre ; les basanes telles que des glaces, et constellé, du col au ventre, d'un triple rang de grelots astiqués, pareils à de minuscules soleils.

— Demi-tour !...

Soudain, il comprit.

— Si c'est à cause de la cravate, fit-il, j'suis exempt de cravate, maréchal-des-logis. C'est le major qui m'a exempté à c'matin, pour la chose que j'ai mal au cou.

— Demi-tour, répéta le sous-officier qui fumait une cigarette, les bras au dossier de la chaise.

Mais Lagrappe, fort de son bon droit, insistant, ex-

pliquant que ce n'était pas une blague, à preuve qu'on pouvait consulter le cahier de l'infirmier.

— Hé ! je me moque bien, déclara-t-il, du cahier de l'infirmier ! On ne sort pas en ville sans cravate, voilà tout. Si vous tenez à sortir, allez vous mettre en tenue ; sinon, rentrez et restez à la chambre ! Est-ce que ça me regarde, moi, si vous êtes exempt de cravate ?

Il parlait sans empörtement. Un léger haussement d'épaules marqua la fin de sa période ; et l'autre, qu'interdisait cette face aux yeux clignotants, suante de dédain et d'insolence, distinguée à travers des paquets de fumée, sentit l'inanité d'une discussion plus longue. Il dit : „C'est bon !”, fut mettre en deux temps sa cravate, et, irréprochable cette fois, décrocha son droit à sortir.

II

Or, il n'avait pas fait cent pas, qu'au coin de la rue Chanoinesse et du boulevard Chardonneret, il butait du nez dans le médecin. Mandé par estafette au quartier des chasseurs où agonisait un trompette qu'une jument venait de scalper d'un coup de pied, cet homme pressé portait la vie du même pas tranquille qu'il eût porté la mort. A la vue de Lagrappe il fit halte, et abaisson lentement sur lui un regard tout noir de soupçon :

— Hé là ! l'homme, je ne me trompe pas ; c'est bien toi qui as un furoncle et que j'ai exempté de la cravate à la visite de ce matin ?

— Oui, monsieur le major, dit Lagrappe.

Le médecin eut un bond sur place et un juron s'échappa de ses lèvres.

C'était un homme formidable, aux poings d'athlète semés de poils roux. D'une incapacité noire dont il avait l'âpre conscience, il la rachetait par un absolu-